

Procès Verbal de la réunion avec les Vices Doyens des Facultés

N°10/VRP-VD/19-20, en date du **mercredi 25 novembre 2020**

L'an deux mille vingt et le vingt cinq du mois de novembre à 09h30 s'est tenue une réunion avec les Vices Doyens Chargés des Etudes et des Questions Liées aux Etudiants, sous la présidence du Vice Recteur Chargé de la Formation Supérieure du 1^{er} et 2^{ème} Cycles, la Formation Continue et les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation

Etaient présents

Mr BEY Said,	Vice Recteur
Mr MOUSSACEB K.,	Vice Doyen de la Faculté Tech
Mr LALALI R.,	Vice Doyen de la Faculté SEGC
Mr AKSAS A.,	Vice Doyen de la Faculté SNV
Mme HAOUCHI A,	Vice Doyenne de la Faculté LLE
Mr ABBAS K.,	Vice Doyen de la Faculté SE
Djeffal M.,	Vice Doyen de la Faculté SHS
Maifi L.,	Vice Doyen de la faculté DSP

Ordre du jour

1. Situation pédagogique (examens, soutenance, rattrapages...) ;
2. Réinscription au titre de l'année 20/21 ;
3. Divers.

Après avoir souhaité la bienvenue aux Vices Doyens, le Vice Recteur chargé de la pédagogie a rappelé les points inscrits à l'ordre du jour.

1. Situation pédagogique (examens, soutenance, rattrapages...)

Dans ce point, inscrit à l'ordre, la discussion est focalisée sur l'organisation des examens de la session normale et rattrapage, le contrôle continu et des soutenances. Suite aux perturbations enregistrées dans certaines facultés, certains examens de la vague L2 ont été reportés à une date ultérieure. Dans le tableau ci après, la situation a été qui prévaut au sein de chaque faculté a été présenté :

Facultés	Examens /vague		
	Vague 1 (L1)	Vague 2 (L2)	Vague L3+M1
FT	Fin des examens	Quelques examens perturbés	Du 19 – 26 11/20
SNV	Fin des examens	03 examens reportés au 06/12/20	Du 19 – 26 11/20
SE	02 examens reportés pour le 06/12/20	08 examens reportés	Du 19 – 26 11/20
SHS	Fin des examens	02 examens reportés	Du 19 – 26/11/20
DSP	Fin des examens	Fin des examens	Du 19 – 26/11/20
SEGC	Fin des examens	03 examens reportés	Du 20/11 au 03/12/20
LL	Fin des examens	Fin des examens le 19/11/20	Du 20/11 au 03/12/20

Excepté la vague L2 où des examens ont été reportés, le déroulement des examens pour les autres vagues se déroule normalement avec une modification du planning initial des examens de la vague L3 et M1. En effet, une semaine supplémentaire a été accordé à cette vague. Les examens reportés de la vague L2 seront programmés à partir du 05/12/2020.

Concernant les examens de la session rattrapage, la vague L1 débutera à partir du 06/12/2020 jusqu'au 15/12/2020. Après l'assainissement de la session normale, un planning détaillé, de la session rattrapage, sera proposé ultérieurement pour les autres vagues.

En ce qui concerne les fins de cycle, toutes les soutenances ont eu lieu et la signature des PVs est en cours.

2. Réinscriptions au titre de l'année 20/21

Pour l'année 2020/2021, les réinscriptions sont ouvertes pour les étudiants de tous les paliers admis en session normale. Il est demandé aux vices doyens de s'organiser avec les chefs de départements pour une meilleure gestion de cette opération en particulier sous COVID-19.

Pour les masters, les vices doyens sont appelés à transmettre au vice rectorat le nombre de postes ouvertes au titre de l'année 2020/2021 (80% et 20%) et d'entamer l'inscription des étudiants en M1 pour les filières qui ne sont pas concernées par le classement et l'orientation.

3. Divers

Lors de cette réunion, le problème de signature des PVs de fin de cycle a été soulevé par les vices doyens de la pédagogie. En effet, le retard constaté dans la transmission des PVs au service des diplômes est dû au manque de signature de certains enseignants. Monsieur le Vice Recteur a rappelé que deux types de PVs sont établis au niveau des départements. Le premier concerne les notes de toutes les matières et des unités d'enseignements ; ce PV doit être signé par le président de jury, le chef du département et les responsables des unités ou de tous les enseignants intervenant dans la spécialité pour certaines facultés. Le second est un PV récapitulatif concerne seulement le nombre de crédit acquis ou validé par les étudiants, ce PV est signé seulement par le président de jury, le chef du département et le Doyen de la faculté. Cela va permettre de réduire les retards dans la délivrance des diplômes aux fins de cycle.

La séance fût levée à 12H30.

Fait le 01/12/2020

Le Vice Recteur

